

Compléments en date du 18/10/2024

Bonjour,

Suite à votre mail concernant le maintien de la ripisylve, je pense qu'il est pertinent d'exploiter ces bois pour plusieurs raisons:

-Ces arbres sont arrivés à maturité et ils penchent plus ou moins sur la parcelle à boiser;

-La forte pente de la parcelle sera une contrainte pour une éventuelle exploitation de cette ripisylve après reboisement dans quelques années;

-La faible surface de la parcelle ne permet pas de maintenir une surlargeur pour cette exploitation future et plus en dénivelé;

-Ce projet de boisement prenant en compte un mélange d'essences permettant de constituer une ripisylve composée d'érables sycomore, de noyers et probablement de la régénération naturelle venue spontanément (frênes, aulnes,..)

Je reste à votre disposition pour d'éventuels autres renseignements sur ce projet.

Cordialement.